

# CONTRAT DE PROJET (« CDD ») DE 18 MOIS SUR L'ETUDE ICRA

## Evaluation de l'Impact Cumulé des Retenues sur les milieux Aquatiques (Etude ICRA) sur le bassin-versant de la Sarthe aval - Etapes 2 et 3 -

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS), composé de 16 intercommunalités adhérentes et structure porteuse de 3 SAGE (Huisne, Sarthe Amont et Sarthe Aval) recrute un(e) chargé(e) de mission « Contrat de projet Etude ICRA » à compter du 2 novembre pour une durée de 18 mois.

Le SAGE Sarthe aval a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 10 juillet 2020. Cette étape marque ainsi la transition vers la phase de mise en œuvre. Pendant la phase d'élaboration de ce SAGE, il a été mis en évidence la nécessité d'affiner la connaissance sur les plans d'eau. En effet, sur les dernières décennies, les petites retenues d'eau se sont multipliées. Isolément, leurs incidences sur les milieux aquatiques peuvent être limitées, mais qu'en est-il de leurs impacts cumulés, à l'échelle des bassins versants ?

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a lancé un appel à projet national en 2018 auprès de divers bassins versants. L'objectif est de tester en conditions réelles une méthode mise au point par l'OFB pour étudier l'Impact Cumulé des Retenues sur les milieux Aquatiques (études « ICRA »).

Le SBS a ainsi répondu à cet appel à projet, et le territoire de Sarthe Aval a été retenu par l'OFB pour tester leur méthode en trois étapes sur deux ans :

<b>Etape 1</b>	<b>Etat des lieux sur la base de données existante</b>  Cette étape a permis de collecter les données « plans d'eau » et de les harmoniser pour obtenir une base de données unique (SIG notamment) sur l'ensemble du territoire du SAGE Sarthe aval. Une première analyse croisée d'indicateurs a été mise en place (indicateurs de pressions et d'état des milieux, avec les enjeux du bassin (milieux et usages) et les impacts cumulés potentiels des types de retenues en présence). Elle permet de hiérarchiser les sous bassins et les types d'impacts à étudier plus en détail en étape 2.	<b>6 mois :</b>  <i>Réalisée entre mars et août 2020</i>
<b>Etape 2</b>	<b>Investigations ciblées sur les sous-bassins sélectionnés</b>  Cette étape vise l'analyse plus approfondie par sous-bassin des données collectées en étape 1 pour quantifier les impacts ciblés sur l'hydrologie, l'hydromorphologie, la physico-chimie et la biologie. Elle s'appuie essentiellement sur des analyses statistiques pour croiser l'ensemble des indicateurs, associées à un traitement SIG avec la répartition spatiale des plans d'eau. Ces investigations servent ensuite d'appui à l'évaluation des impacts cumulés à l'échelle de l'ensemble du bassin.	<b>1 an</b>
<b>Etape 3</b>	<b>Test de scénarios</b>  Cette étape a pour objectif d'évaluer la sensibilité du bassin par rapport au degré d'aménagement et aux modalités de gestion des retenues. Elle vise à définir des valeurs guide d'impacts locaux pour un ensemble d'indicateurs.	<b>6 mois</b>

**Le contrat de projet concerne la réalisation des étapes 2 et 3 sur 18 mois au total.**

Il fait suite à l'étape 1 réalisée en régie. Les données disponibles sur lesquelles se sont basées cette étape 1 sont : le réseau hydrographique, la délimitation du bassin versant et des sous bassins versants, la topographie du bassin versant, un recensement et un positionnement de l'ensemble des retenues et le maximum d'informations sur leurs modes de gestion (mode d'alimentation, mode de restitution dans les milieux aquatiques et dynamique temporelle...), le climat, l'hydrologie, l'état observé des milieux aquatiques...

**Détail de la méthode OFB.** Les documents associés à cette étude OFB (notamment le détail de méthode globale) sont disponibles et constitueront une première base de données bibliographique à analyser.

Nous invitons ainsi le candidat à consulter le site internet suivant : <https://www.afbiodiversite.fr/actualites/appe-projects-retour-dexperience-sur-levaluation-de-limpact-cumule-des-retenues-sur-des>

Notamment, le guide méthodologique téléchargeable sous ce lien propose un schéma de l'ensemble de la méthode en page 18

## **MISSIONS ET CADRE DU CONTRAT**

Placé(e) sous l'autorité du président et du directeur du SBS, le/la chargé(e) de mission " Contrat de projet Etude ICRA" travaillera en collaboration étroite avec l'animatrice du SAGE Sarthe Aval.

**Encadrement et travail en équipe.** Le projet sera réalisé en lien avec l'animatrice du SAGE Sarthe Aval, et l'ensemble de l'équipe du SBS selon les besoins (géomatique, base de données, connaissances environnementales sur le territoire, hydrologie...).

Du fait de cette configuration au sein du syndicat, le/la chargé(e) de mission aura l'opportunité d'être en lien avec les travaux des trois SAGE, lui permettant une vision plus globale et de mieux comprendre les enjeux d'une telle étude appliquée à un territoire. Notamment, le/la chargé(e) de mission pourra être associé(e) à la démarche quantitative sur Sarthe aval (disponibilité de la ressource en eau), en lien direct avec l'étude plans d'eau.

**Etude interdisciplinaire.** Au-delà des compétences techniques pour la manipulation et le croisement de bases de données, le/la chargé(e) de mission devra avoir des connaissances de base en écologie et sur le fonctionnement des bassins versants. Un appui technique pourra être sollicité, via le réseau national OFB des différentes études de l'appel à projets et des experts de ces différentes thématiques. Ces ressources lui permettront d'acquérir une compréhension fine de certains processus physiques et des interactions entre activités humaines et fonctionnement naturel du bassin versant.

**Participation à la gouvernance.** Le/la chargé(e) de mission s'intègre dans le cadre global de gouvernance de cette étude, à savoir :

- L'OFB pilote un groupe de travail inter-projets au niveau national avec des échanges réguliers,
- Un comité de suivi local sera à mis en place à l'échelle de Sarthe aval, avec les partenaires locaux,
- Les Commissions Locales de l'Eau (CLE), instance de concertation du SAGE où se retrouvent l'ensemble des usagers (et notamment les détenteurs de données : techniciens de rivières locaux, services de l'Etat...).

Le/la chargé(e) de mission aura donc l'occasion de côtoyer un grand nombre d'acteurs de l'eau et bénéficiera ainsi d'une image globale du paysage institutionnel. Il/elle devra ainsi présenter un sens du contact et de l'autonomie.

**Analyse critique et retour d'expérience.** Avec l'animatrice du SAGE Sarthe Aval, le/la chargé(e) de mission apportera ses contributions et réflexions sur la mise en œuvre de la méthode OFB (facilité, faisabilité, robustesse des indicateurs, outils...) et participera ainsi au retour d'expérience sur l'application de la démarche et des outils proposés par l'OFB.

Cette analyse sera retranscrite dans des rapports pour l'OFB, en fin de chaque phase : bibliographie / test et application / analyse critique / pistes d'amélioration.

## COMPETENCES ET PROFIL RECHERCHE

<b>Techniques et aptitudes personnelles :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt pour le développement expérimental appliqué (test d'une démarche scientifique sur un territoire donné).</li> <li>- Connaissances et intérêt sur l'évaluation d'impact en environnement, et notamment sur les indicateurs proposés par l'OFB pour l'étude des plans d'eau (hydrologie, hydromorphologie, qualité physico-chimique de l'eau, biodiversité...).</li> <li>- Intérêt pour les analyses statistiques (ACP par exemple). Expérience/Maîtrise dans la manipulation d'importantes bases de données, de langages d'analyse (R ou python par exemple) et/ou de logiciels de SIG</li> <li>- Avoir le sens du contact, de l'organisation, de l'autonomie, et d'aptitude à travailler en équipe.</li> <li>- Faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique.</li> <li>- Capacité rédactionnelle et de synthèse.</li> </ul>
<b>Qualifications :</b>	<p>- Niveau d'études : Bac+5 issu d'une formation associant des compétences parmi « Environnement / Aménagement du territoire / Géographie / Agronomie », avec une maîtrise des outils de « Traitement et manipulation de bases de données / analyse statistique / Géomatique SIG ». Une sensibilité et un intérêt pour les milieux aquatiques seraient un plus.</p>

## CONDITION D'EMPLOI

<b>Catégorie :</b>	A
<b>Cadre d'emploi :</b>	Ingénieur
<b>Salaire :</b>	Rémunération statutaire
<b>Permis</b>	Permis B obligatoire
<b>Lieu de travail :</b>	Alençon (61) puis Saint-Léonard-des-Bois (à compter du 01/04/2021). Télétravail possible.
<b>Horaires :</b>	39 h hebdomadaires (RTT)
<b>Déplacements liés aux missions du stage</b>	<p>Réunions et terrain sur le territoire « Sarthe Aval » (bassin versant de la Sarthe entre Le Mans, Laval et Angers) et au-delà (en lien avec l'OFB à Rennes ou Paris, ou en lien avec les acteurs du SAGE au sens large à Nantes, Orléans...).</p> <p>Le/la chargé(e) de mission pourra être amené(e) à utiliser une voiture de service du Syndicat du Bassin de la Sarthe (permis B nécessaire). Les éventuels frais associés à ces déplacements sont pris en charge par le Syndicat.</p>
<b>Action sociale</b>	CNAS

## CANDIDATURE

Date limite de candidature :	07/10/2020
Date prévue de recrutement :	02/11/2020
Type et durée de recrutement	Contrat de projet (décret n°2020-172 du 27/02/2020) Ce type de contrat permet aux collectivités territoriales de recruter un agent par contrat à durée déterminée pour mener à bien une opération ou un projet identifié, dont la réalisation constituera l'échéance du contrat.  Ainsi, la durée du contrat correspond aux étapes 2 et 3 de l'étude ICRA, soit estimée au total à 18 mois.
Envoi de la candidature (lettre de motivation + CV)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Par voie postale : Syndicat du Bassin de la Sarthe M. le Président BP 268 61 008 ALENÇON CEDEX</li><li>- Par messagerie : <a href="mailto:julie.stein@bassin-sarthe.org">julie.stein@bassin-sarthe.org</a> et <a href="mailto:vincent.toreau@bassin-sarthe.org">vincent.toreau@bassin-sarthe.org</a></li></ul>
Renseignement auprès de :	02 33 82 22 72 : Mme Julie STEIN, Animatrice du SAGE Sarthe Aval M. Vincent Toreau, Directeur

## LE SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE

<https://www.bassin-sarthe.org/>

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe pour objet d'assurer le portage technique, administratif et financier des trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) se trouvant sur son territoire (le SAGE du bassin de l'Huisne, le SAGE du bassin de la Sarthe Amont et le SAGE du bassin de la Sarthe Aval) en impulsant, facilitant et concourant à leur gestion cohérente durant leurs phases d'élaboration, de mise en œuvre et de révision.

Il exerce des compétences relevant de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique, au sens du 12° de l'article L211-7 du Code de l'environnement. Il permet d'assurer la cohérence et l'efficacité des activités de ses membres en assurant un rôle général de coordination, d'animation, de communication, d'information et de sensibilisation sur les deux items suivants :

- 1°) Études et appuis des Commissions Locales de l'Eau (CLE) dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE
- 2°) Études, conseil, animation et coordination des actions relatives à la prévention des inondations